



## Congé individuel de formation durant congés

Par **Bill77**, le **04/06/2012** à **17:11**

Bonjour,

Je travaille dans un établissement public et j'aimerais bénéficier d'une formation dans une société privée, durant deux mois, en juillet-août 2012.

Ma question est : M'est-il possible légalement d'effectuer cette formation dans le cadre d'un Congé individuel de formation (CIF) durant mes congés payés + RTT (que je prendrais consécutivement sur juillet-août) ?

Je précise que je n'ai pas besoin d'un financement (Fongecif) pour cette formation puisqu'elle me serait offerte (échanges de services entre la société privée et moi). Les délais de traitement de dossier seraient donc raccourcis, ce qui me permettrait peut-être de bénéficier du CIF.

Merci d'avance pour votre aide.